

# Majeure en sciences de la communication

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

## Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-225-2-0

CYCLE 1<sup>er</sup> cycle


TITRE Majeure en sciences de la  
OFFICIEL communication

TYPE Diplôme

CRÉDITS 60 crédits

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021 25.94

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Capacité d'accueil limitée

 Temps plein

 Offert au campus de Montréal

 Stages facultatifs

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Guichet de messagerie unique du Département de communication  
<https://forms.office.com/r/LYbfBP7kfT>

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission  
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

## Présentation

### Explorez les fondements des sciences de la communication.

Initiez-vous à la communication organisationnelle ainsi qu'aux médias et aux nouvelles technologies. Apprenez à comprendre et à analyser les liens entre médias et société.

Combinez la majeure en sciences de la communication à une mineure ou à un certificat en journalisme, en marketing, en relations publiques, en publicité, en études cinématographiques ou dans un tout autre domaine afin d'obtenir un baccalauréat.

## Objectifs

Ce programme offre une base solide aux étudiants qui veulent se diriger dans le monde des communications. Le baccalauréat composé d'une majeure en sciences de la communication et d'une mineure ou d'un certificat dans une autre discipline permet aux étudiants d'approfondir les sciences de la communication tout en explorant une autre discipline.

## Forces

- Un laboratoire multimédia complètement rénové en 2010 avec des studios et des régies de radio et de télévision, des salles de montage, une salle de production et des salles informatiques.
- La possibilité de réaliser un stage donnant droit à des crédits et offrant une expérience professionnelle dans le milieu des communications.
- La possibilité d'étudier dans une université étrangère pour 1 ou 2 trimestres.
- Les conférences et tables rondes organisées par l'Association étudiante et animées par des spécialistes de renom en communication.
- Une expertise reconnue internationalement : le Département de communication fait figure de chef de file en communication organisationnelle ainsi qu'en communication, médias et technologies.

## Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- AGENT D'INFORMATION
- CHEF DE PUPITRE
- CHRONIQUEUR TOURISTIQUE
- RÉDACTEUR PUBLICITAIRE
- RÉALISATEUR (CINÉMA, RADIO, TÉLÉVISION)
- RECHERCHISTE (RADIO, TÉLÉVISION)
- IMPRÉSARIO
- CHARGÉ DE PROJET MULTIMÉDIA
- DIRECTEUR DE PRODUCTION MULTIMÉDIA
- DIRECTEUR INFORMATIQUE MULTIMÉDIA
- ERGONOMISTE
- DESIGNER D'INTERFACE MULTIMÉDIA
- CHARGÉ DE VEILLE STRATÉGIQUE
- WEBMESTRE
- AGENT DU SERVICE EXTÉRIEUR DIPLOMATIQUE
- ORGANISATEUR DE CONGRÈS ET D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX
- ATTACHÉ DE PRESSE
- SPÉCIALISTE DES RELATIONS PUBLIQUES
- ANIMATEUR (RADIO, TÉLÉVISION)
- CHRONIQUEUR
- COMMENTATEUR SPORTIF
- CONSEILLER EN COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE
- CRITIQUE LITTÉRAIRE
- DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ
- ÉCRIVAIN
- ÉDITORIALISTE
- JOURNALISTE SPORTIF
- LECTEUR DE NOUVELLES
- OFFICIER DES AFFAIRES PUBLIQUES
- PRODUCTEUR (CINÉMA, RADIO, TÉLÉVISION, THÉÂTRE)
- PUBLICITAIRE
- RÉDACTEUR EN CHEF DE L'INFORMATION
- SCÉNARISTE-DIALOGUISTE
- JOURNALISTE

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

## Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

## Statistiques d'admission au programme

### COLLÉGIENS (QUÉBEC)

DEMANDES	26
OFFRES	8
PLACES	5
COTE R	25,938

### AUTRES CANDIDATURES

DEMANDES	69
OFFRES	22
PLACES	15

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2021 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante. Ces statistiques d'admission comprennent le baccalauréat, la majeure et la mineure.

## Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

## Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1<sup>er</sup> juin 2021
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
  - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1<sup>er</sup> mars 2022** ?
  - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1<sup>er</sup> février 2022** ?
  - Candidats avec des études hors Québec : **1<sup>er</sup> février 2022** ?

### Hiver

- **Hiver 2022:** Du 15 août 2021 au 1<sup>er</sup> novembre 2021

## Structure du programme (1-225-2-0)

Version 06 (A12)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

**SEGMENT 76**

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

**Bloc 76A Théories et fondements**

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J S	COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S
COM 1300	Théories de la communication	3.0J S	COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J

**Bloc 76B Méthodologies**

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1100	Méthodologie de la recherche	3.0J S
COM 2008	Pratiques méthodologiques 1	3.0J
COM 2009	Pratiques méthodologiques 2	3.0J

**Bloc 76C Communication, discours et connaissance**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0J	COM 2230	Communication et rhétorique	3.0J
COM 2104	Communication non verbale	3.0J	COM 2505	Gestion de projet en communication	3.0S
COM 2150	Laboratoire de rédaction en communication	3.0J	COM 3400	Séminaire thématique	3.0J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J			

**Bloc 76D Communication, médias et culture**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J	COM 2925	Industries culturelles	3.0J
COM 2220	Désinformation et information	3.0S	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0J
COM 2450	Influences des médias	3.0J	COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0J	COM 3155	Pouvoir et communication	3.0J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0J	COM 3220	Communication et environnement	3.0J
COM 2720	Politiques de communication	3.0J	COM 3320	Communiquer la science	3.0
COM 2920	Histoire des médias	3.0			

**Bloc 76E Technologies et société**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0
COM 2215	Culture mobile	3.0J	COM 3060	Cyberculture	3.0J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J			

**Bloc 76F Connaissance des médias numériques**

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0J	COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0J	COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0J
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0J	COM 2580	Production Web	3.0J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0J	COM 3562	Animation pour Web et plateformes mobiles	3.0J
COM 2550	Éditique	3.0J	COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0J

**Bloc 76G Communication organisationnelle**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0J S	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2019	Éléments de publicité	3.0S	COM 3011	Planification en communication interne	3.0J
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J	COM 3012	Planification en communication externe	3.0
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0J	COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0J	COM 3420	Communication et santé	3.0J
COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0J			

**Bloc 76H Activités d'intégration**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0
COM 3600	Intégration - Pratiques de la communication	3.0

**Bloc 76Z**

Choix - 3 crédits.

Les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle COM.

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Arts et sciences	Mineure	30 crédits	1-960-4-0	Jour Soir
Communication (Sciences)	Baccalauréat	90 crédits	1-225-1-0	Jour
Communication (Sciences)	Mineure	30 crédits	1-225-4-0	Jour
Communication appliquée	Certificat de 1 <sup>er</sup> cycle	30 crédits	1-226-5-1	Soir
Communication et Politique	Baccalauréat	90 crédits	1-227-1-0	Jour

**Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle**Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription - structure du programme (en vigueur à compter du trimestre Hiver 2016)

Les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle COM

### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international\* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780 ou le niveau B2, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

\* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de quatre trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

### Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Diplôme en sciences de la communication. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes. Le programme ne peut toutefois être jumelé au Certificat en communication appliquée offert par la Faculté de l'éducation permanente pour l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.